

UNE PROFESSIONNELLE DE LA PETITE ENFANCE

# L'ASSISTANTE MATERNELLE



# INTRODUCTION

« La Communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay reconnaît l'importance et le rôle des assistantes maternelles pour le développement et l'épanouissement des jeunes enfants.

Elle soutient financièrement le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles qui intervient sur les 11 communes, ceci pour renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce livret permettra de mieux appréhender ce métier d'assistante maternelle. »

Mme Gaëlle NICOLAS (Présidente de la C.C.P.C.P)



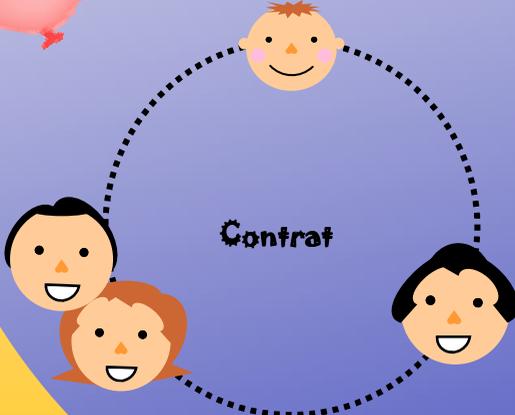
« En présentant la profession d'assistante maternelle et le cadre de son exercice, j'espère que ce livret permettra aux parents et aux assistantes maternelles de se préparer à leur rôle respectif d'employeur et de salarié. »

Florence Gaumerais (Animatrice du RAM)

## SOMMAIRE

- Pourquoi une assistante maternelle \* ?..... p 3
- En quoi consiste l'agrément ?..... p 3
- Formation de l'assistante maternelle..... p 3
- Comment se prépare l'accueil ?..... p 4
- Comment se passe l'accueil ?..... p 5
- Autour de l'assistante maternelle,  
un réseau de professionnels..... p 5
- Le relais assistantes maternelles..... p 6

\* Le métier se décline aussi au masculin



## POURQUOI UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Chaque enfant a son propre rythme de développement et sa propre histoire familiale. L'accueil chez une assistante maternelle est un moyen de répondre à ces divers besoins. Il représente un relais éducatif en complémentarité des parents. L'enfant éprouve alors ce sentiment de continuité si important à son épanouissement. L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance agréée par le Conseil Général. Bien que l'accueil se fasse dans un cadre familial, elle est seule responsable des enfants qui lui sont confiés.

## EN QUOI CONSISTE L'AGRÈMENT ?

Lors d'un entretien à son domicile, l'assistante maternelle est évaluée sur ses compétences éducatives. Pour pouvoir exercer, elle a obligation de suivre une formation. Celle-ci lui permet d'assurer l'épanouissement physique, intellectuel et affectif de l'enfant.

## FORMATION DE L'ASSISTANTE MATERNELLE

60h avant d'exercer ← 120h → 60h après le 1er accueil

Développement psychoaffectif et psychomoteur de l'enfant

L'alimentation du jeune enfant

Prévention des accidents domestiques, Initiation aux premiers secours

Techniques d'éveil et de jeux

L'hygiène et la santé



Cette formation s'appuie sur le module « accueil au domicile » du C.A.P. petite enfance.

# COMMENT SE PRÉPARE L'ACCUEIL ?

## Une première rencontre :

Elle est primordiale, elle fixe les modalités pratiques de l'accueil. Elle permet le dialogue pour un véritable projet éducatif pour l'enfant accueilli :

- ✓ l'assistante maternelle présente sa façon de travailler.
- ✓ elle écoute les attentes des parents pour y répondre au mieux.
- ✓ elle fait connaissance avec l'enfant.
- ✓ les parents découvrent l'environnement dans lequel évoluera leur enfant.

Après un temps de réflexion fixé d'un commun accord, l'élaboration du projet d'accueil et du contrat donne lieu à une autre rencontre.

## Le contrat :

C'est la base écrite de la relation de confiance qui va se construire lors de la période d'adaptation. Il est rédigé en 2 exemplaires, datés, paraphés et signés par l'employeur et le salarié qui en conservent chacun un exemplaire. Il précise les obligations administratives et conventionnelles mais aussi les conditions d'accueil de l'enfant : horaires d'arrivée et de départ, autorisation de sorties et de déplacements en voiture, etc.

Une convention collective définissant clairement les règles minimales ainsi que les devoirs et les droits des employeurs et des salariés, est consultable sur les sites :

[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr) ou [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## L'adaptation :

La séparation n'est pas chose facile et demande du temps, le temps de se connaître.

Plusieurs rendez-vous seront programmés avec l'enfant et le(s) parent(s) au domicile de l'assistante maternelle afin de permettre :

- ✓ à l'enfant de se familiariser avec l'assistante maternelle et ce nouvel environnement.
- ✓ aux parents d'avoir un aperçu sur la façon de travailler de l'assistante maternelle, de se rassurer, de se préparer en douceur à la séparation, de penser à leur enfant dans ces nouveaux lieux de vie.
- ✓ à l'assistante maternelle de découvrir le rythme et les besoins de ce nouvel arrivant, de l'observer pour apprendre à le connaître. Ceci va lui permettre de se réorganiser en fonction des besoins de chacun.



## COMMENT SE PASSE L'ACCUEIL ?

Chaque matin comme chaque soir, tout recommence !

L'arrivée est le moment où les parents transmettent à l'assistante maternelle toute information lui permettant d'accueillir au mieux leur enfant.

Tout au long de la journée, elle veille au développement moteur, sensoriel et intellectuel de l'enfant en lui proposant des séances de motricité, balades, jeux, histoires, éveil musical, peinture, pâte à modeler, dessins, jardinage...

Elle respecte au mieux le rythme propre à chaque enfant et reste disponible pour chacun d'entre eux.

L'assistante maternelle peut participer à des matinées d'éveil organisées par le RAM, en présence d'une éducatrice de jeunes enfants.

Le départ est le moment où l'assistante maternelle fait le lien avec les parents en leur parlant de la journée de l'enfant.

Ces temps de transmission assurent la continuité de la journée de l'enfant.

## AUTOUR DE L'ASSISTANTE MATERNELLE,

### UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS :

L'assistante maternelle travaille en complémentarité avec d'autres professionnels. Ensemble, ils œuvrent à garantir un accueil de qualité pour la santé, la sécurité et l'épanouissement des jeunes enfants et pour le bien-être des enfants et leurs familles.

#### Conseil Général

Service de Protection Maternelle et Infantile  
Centre Départemental d'Action Sociale  
Puéricultrice de secteur

☎ : 56, avenue de Quimper - CHÂTEAULIN

☎ : 02.98.86.00.44

#### Caisse d'allocations familiales du Finistère

Coordination des Relais

#### Association Polysonnance

Relais Assistantes Maternelles  
du Pays de Châteaulin et du Porzay

☎ : 5, quai Robert Alba - CHÂTEAULIN



# LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

## DU PAYS DE CHÂTEAULIN ET DU PORZAY

Lieu d'accueil et d'information, neutre et gratuit, pour les parents, les assistantes maternelles, les gardes à domicile, les candidats à l'agrément.

### Le relais propose :

- ✓ Une information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants.
- ✓ La mise à disposition de la liste des assistantes maternelles agréées.
- ✓ Une information de premier niveau sur les démarches liées à l'embauche et sur le contrat de travail.
- ✓ Un accompagnement dans la mise en place du projet d'accueil de l'enfant.
- ✓ Un espace d'échange autour de l'enfant, ses besoins, son développement.
- ✓ Des matinées d'éveil pour les assistantes maternelles avec les enfants qui leur sont confiés :
  - pour offrir aux enfants des possibilités de rencontres et d'éveil par le jeu,
  - pour permettre aux adultes de rompre leur isolement et d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être.
- ✓ La mise à disposition de documents (articles, livres, magazines...).
- ✓ L'organisation de soirées à thème et de spectacles petit enfance.

Permanence : le mardi de 16h à 18h à Polysonnance.

Rendez-vous : possibles sur toutes les communes de la CCPCP.

- ✓ Accueil de Polysonnance : 02.98.86.13.11
- ✓ Animatrice : 06.48.69.97.34.
- ✓ Mail : ram@polysonnance.org
- ✓ Site : <http://www.polysonnance.org>

**Tout ceci en toute confidentialité.**





## LE PETIT MOT DE LA FIN

Ce livret reflète la qualité du travail et des échanges dans le groupe, lors de son élaboration. Au-delà du livret, les temps de rencontre entre les assistantes maternelles ont permis d'affirmer une identité et un positionnement professionnels, ainsi que les compétences nécessaires à la pratique de leur profession. L'enfant a toujours été au cœur de la réflexion.

Laurence Page

Livret réalisé par un groupe d'assistantes maternelles,  
accompagnées de Laurence Page (psychologue) et de l'animatrice du RAM.  
Mise en page : Sylvie Oger.

